

Document professeur.
Classe de Seconde générale. Géographie.
Thème 3. Des mobilités généralisées.
Question spécifique sur la France : « La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagements du territoire »

Séance 1.

Documents d'accroche : à partir de photographies diachroniques de la place de la Comédie, emblématique de Montpellier et d'un reportage sur les ZFE (Zones à faible pollution), les élèves sont amenés à s'interroger sur l'évolution de la place de l'automobile dans l'agglomération de Montpellier des années 1970 à nos jours en insistant sur le projet des ZFE applicable dès juillet 2022 mais aussi sur ses conséquences en termes de mobilités et d'aménagement du territoire.



Un réseau de tramway fut mis en place à Montpellier à la fin du XIXe s. Il mesurait 12 km et la place de la Comédie était le lieu de croisement des 5 lignes de tramway. Concurrencé par le développement de l'automobile et la mise en place d'un réseau de bus, le service de tramway fut fermé en 1949. Dans les années 1970, l'automobile règne en centre-ville.



Source : ville de Montpellier (MontpellierTourisme, janv. 2019)

Montpellier : la ZFE démarre le 1er juillet 2022 avec l'obligation d'avoir une vignette CRIT'Air : <https://www.youtube.com/watch?v=T6mOqU2Ruz0>

Comprendre que les mobilités, toujours plus nombreuses, sont au cœur des enjeux de l'aménagement des territoires et des conflits d'acteurs.

I. Etude de cas : Croissance démographique, mobilités et aménagement du territoire dans l'Aire urbaine de Montpellier. (2 heures).

1- **Des mobilités accrues et plurielles dans l'AU montpelliéraine. (1^{ère} heure).**

Capacités travaillées :

Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines :

- Savoir, lire, comprendre et critiquer une carte, un croquis, des documents statistiques...
- Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse.

Objectifs de la séance :

Il s'agit d'abord de caractériser à l'aide de photographies diachroniques, la croissance démographique de Montpellier sur les dernières décennies et à souligner la hausse des mobilités en lien avec un étalement urbain croissant. La séance vise également à souligner les conséquences de cette croissance, la pluralité des mobilités (quotidiennes, saisonnières et résidentielles) et des modes de déplacement (avec une prédominance marquée de l'automobile), ainsi que les défis induits par ces mobilités toujours plus importantes et plus

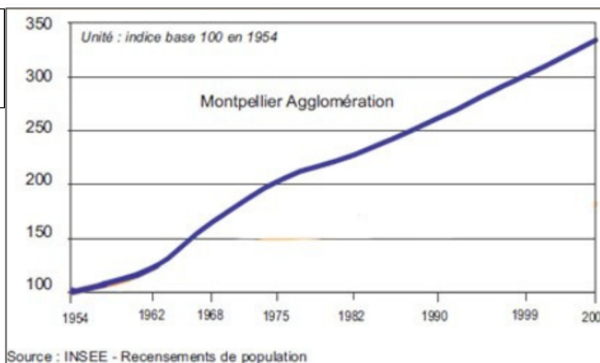
longues dans l'aire urbaine de Montpellier (artificialisation des sols avec le phénomène de périurbanisation, embouteillages, pollution, nuisance sonore, risques accrus pour les usagers de la route, inégalités en termes d'accès au transport)

Déroulé ou scénario de séance :

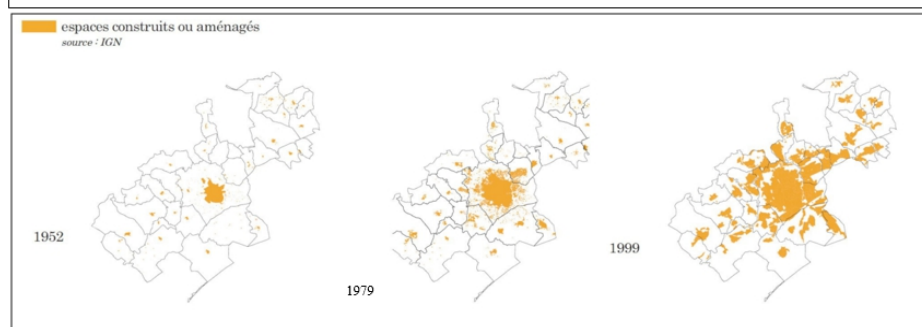
La séance débute par un court temps de cours dialogué (10 minutes), puis les élèves travaillent en autonomie durant 40 minutes sur un dossier documentaire, à travers des activités mettant en œuvre la différenciation pédagogique (questions guidées ou réalisation d'une production graphique, ici un schéma de synthèse)

Document 1 : L'évolution de la population dans l'agglomération de Montpellier de 1954 à 2000.

**Un indice est la valeur d'une grandeur par rapport à une grandeur de référence. Les indices permettent de mesurer l'évolution d'une grandeur relativement à une grandeur de départ (la base). Cela revient à imaginer que la base de l'indice vaut « 100 » et que les autres grandeurs sont calculées relativement à cette grandeur de référence.*



Document 2 : évolution des espaces construits ou aménagés dans l'agglomération de Montpellier



Synthèse des éléments attendus :

Il apparaît que la ville de Montpellier et les communes proches (ici l'agglomération) ont connu une forte croissance démographique depuis les années 1950. Cette croissance se traduit par un étalement spatial dans les communes périphériques, dès les années 1970 en raison de la généralisation de l'usage de l'automobile.

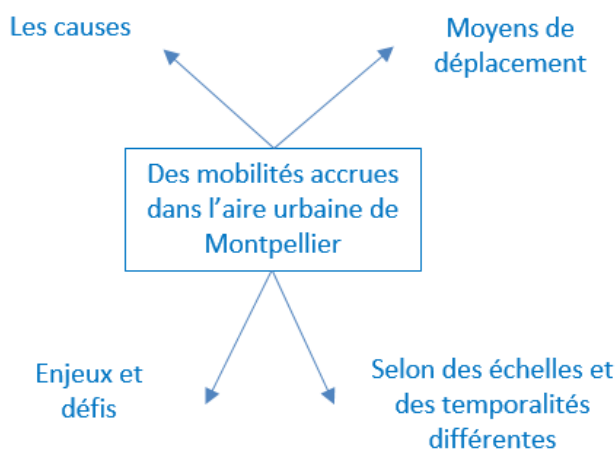
Activité 1 : Des mobilités accrues et de nouveaux défis dans l'aire urbaine de Montpellier

Itinéraire 1 : Les mobilités dans l'aire urbaine de Montpellier.

- 1- Doc 1 et 2 : Identifiez les espaces de forte croissance des années 1990 à nos jours. Formulez une hypothèse l'expliquant.
- 2- Doc 3 : Comment expliquer la différence observée dans l'usage de l'automobile au sein de l'agglomération montpellieraine ?
- 3- Quels types de mobilités peut-on identifier à partir de ce dossier documentaire ?
- 4- A l'aide des documents et de vos réponses, soulignez quels sont les enjeux et les défis liés aux mobilités toujours plus importantes et plus longues au sein des aires urbaines comme celle de Montpellier.

Itinéraire 2 : Les mobilités dans l'aire urbaine de Montpellier.

A l'aide du dossier documentaire réalisez un schéma sur les mobilités dans l'aire urbaine de Montpellier, en complétant l'arborescence ci-dessous.



Reprise de l'enseignant ou synthèse :

La croissance démographique de Montpellier depuis les années 1960 s'est traduite par un étalement spatial et une généralisation de l'usage de l'automobile qui induisent une augmentation des mobilités à différentes échelles : résidentielles, saisonnières, quotidiennes. Les réseaux de transport font apparaître d'importantes disparités en termes d'offre de déplacement au sein de l'aire urbaine de Montpellier. Ce déséquilibre contribue à expliquer un usage prédominant de la voiture dans les espaces périphériques. Ces mobilités accrues provoquent d'importants problèmes et représentent un véritable défi en termes environnemental et social.

Séance 2.

2- L'aménagement du territoire pour répondre aux défis de la croissance démographique et des mobilités (2^{ème} heure)

Capacités travaillées :

Construire une argumentation historique ou géographique :

- Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique.
- Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.

S'exprimer à l'oral.

Objectif de la séance :

L'objectif de la séance est d'amener les élèves travaillant en autonomie à :

- Définir ce qu'est un Plan de Déplacement Urbain (PDU).
- Identifier les 3 grands axes déployés par le PDU de la ville de Montpellier :

1- Construire une ville compacte des courtes distances ;

- 2- Limiter l'usage de l'automobile par la promotion d'autres modes de transport, dits actifs ;
- 3- Création de centres multimodaux comme la gare Saint-Roch.

1- Souligner comment ces aménagements tentent de répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux nouveaux, auxquels la métropole fait face.

Déroulé ou scénario de la séance :

La séance se déroule en îlot selon les logiques du groupe d'experts.
Étape 1 : Les élèves lisent en silence les documents, puis se répartissent les axes ou solutions du PDU et travaillent individuellement.

Étape 2 : Tous ceux qui ont travaillé sur le même thème forment un groupe d'experts. Au sein de ce nouveau groupe, les élèves débattent ensemble de ce qu'ils ont trouvé. Enfin, ils préparent leur présentation pour le groupe d'origine.

Étape 3 : Les élèves présentent ensuite leur sujet dans leur groupe d'origine à tour de rôle. Les autres élèves prennent des notes et ensemble peuvent identifier les informations importantes à retenir.

Activité 2 : Comment répondre aux nouveaux défis et enjeux en lien avec les mobilités ?

- 1- Recherchez ce qu'est un PDU.
- 2- Identifiez et présentez les trois grands défis que la ville de Montpellier doit relever dans l'avenir.
- 3- Lisez l'extrait du PDU de Montpellier et proposez un titre à chacun des trois axes proposés dans ce dernier.
- 4- Recherchez sur le web quelques mesures concrètes et/ou projets mis en œuvre à Montpellier, correspondant aux items de l'un des trois axes.
- 5- Enfin, résumez-en une ou deux phrases chacun des axes proposés par le PDU de Montpellier tout en soulignant qu'il cherche à répondre aux défis posés à la ville de Montpellier (question 2).

Reprise de l'enseignant ou synthèse :

*Face à la croissance des mobilités et aux difficultés qu'elles induisent, les grandes agglomérations comme celle de Montpellier produisent des **Plans de Déplacement Urbain** (PDU), qui définissent les différents modes de déplacement et de stationnement dans la ville.*

Les solutions évoquées dans le PDU de Montpellier sont les suivantes :

- *Construire une ville des courtes distances : une ville plus verticale, plus dense, moins étendue dans l'espace.*
- *Limiter les déplacements en voiture, en développant les autres modes de transport, dits actifs.*
- *Création de centres « multimodaux », dans lesquels plusieurs modes de déplacement se concentrent : ex : gare saint Roch : train, tram, bus, velomag...*

Elles ont pour but de faire face aux défis sociaux, économiques et environnementaux induits par la croissance des mobilités dans l'agglomération de Montpellier.

A noter : le PDU 2010-2020 va être remplacé par un PDM 2030 (Plan De Mobilité), actuellement en cours d'élaboration.

II- Panade à Embouteillage (jeu de rôle) (Séance 3 et 4.)

Présentation du jeu de rôle (à lire avec les élèves) :

Contexte du jeu :

La ville d'Embouteillade connaît une forte croissance démographique, qui s'accompagne d'un fort étalement urbain. Mais désormais quelle galère pour circuler ! Il est impossible de se déplacer en voiture sans être pris dans d'interminables embouteillages ! Une ligne de tramway a été aménagée afin de répondre à la forte hausse des déplacements de la population de la ville et des communes voisines. Fort de son succès, le maire d'Embouteillade propose la révision du PDU avec l'extension du réseau de tramway et de nouveaux aménagements permettant de résoudre ces difficultés et d'envisager un développement durable de la ville. Il réunit un conseil extraordinaire pour discuter avec les différents acteurs de l'agglomération des aménagements à mettre en œuvre dans sa ville.

Consignes et déroulement du jeu :

Étape 1 : la préparation du débat (en autonomie voire en binôme sur votre personnage).

A l'aide de la lettre du maire, du plan de situation et de votre fiche de personnage (ces documents doivent être lus au préalable), il s'agit pour vous de :

- Comprendre les différents aménagements proposés à l'aide de la lettre du maire et le plan de situation.
- Être capable de se présenter (nom, prénom, activité exercée lieu de résidence et/ou de travail)
- Exprimer son point de vue sur les différentes propositions du projet (pour/contre/partagé/sans opinion) et produire des arguments pour les justifier.
- Identifier les acteurs susceptibles d'être sur des positions similaires.
- Proposer des solutions alternatives ou des modifications du projet.

Étape 2 : le jour de la réunion publique (le débat).

- Premier point : tour de table au cours duquel, les participants se présentent : nom, prénom, métier... (pensez à fabriquer des cavaliers pour faciliter l'échange durant le débat).
- Deuxième point : débat construit et argumenté (sans note si possible, en tout cas ne pas lire) autour du projet de PDU proposé par le maire d'Embouteillade.
- Troisième point : temps de propositions de solutions susceptibles de contenter la majorité des habitants.

Séance 3 et 4 : la préparation du jeu de rôle (3^{ème} heure) et le débat (4^{ème} heure).

Capacités travaillées :

Construire une argumentation historique ou géographique :

- Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique.
- Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.

S'exprimer à l'oral.

Objectifs de la séance :

« Panade à Embouteillade » est un jeu de simulation et de coopération où les élèves incarnent différents personnages : acteurs publics, économiques, journalistes, commerçants, militants écologistes, travailleurs sociaux, expert sanitaire, résidents ou usagers de la route (cycliste) habitant dans la ville fictive d'Embouteillade (qui connaît des problématiques similaires à la ville de Montpellier étudiée précédemment). Le maire les invite à une réunion publique, au cours de laquelle il présente le nouveau PDU de l'agglomération et souhaite recueillir l'avis de chacun sur les nouvelles modalités de déplacement et de stationnement, ainsi que sur les différents aménagements envisagés.

L'objectif est de la séance pour chaque élève est d'être capable de :

- Présenter son personnage ;
- Comprendre les différents aménagements proposés par le PDU.

- Exprimer son point de vue sur les différentes propositions et produire des arguments ;
- Proposer des solutions alternatives ou des modifications du projet.

Déroulé ou scénario de la séance :

Séance 3 : le débat (3^{ème} heure)

Chaque élève travaille en autonomie ou en binôme, il dispose pour cela d'une fiche personnage (16 personnages), de la lettre du maire qui énonce le projet et d'un plan de situation de la ville. Les élèves poursuivent le travail demandé à la maison dans la perspective du débat. Deux débats seront organisés, ce qui suppose de scinder la classe en 2 groupes.

Séance 4 : le débat (4^{ème} heure)

La séance prend la forme d'une **évaluation formative** (évaluation intervenant au cours d'un apprentissage ou d'une formation qui permet à l'élève de prendre conscience de ses acquis et des difficultés de rencontrer et de découvrir par lui-même les moyens de progresser). La classe est divisée en deux groupes, qui l'un après l'autre vont débattre.

La réunion publique (le débat) se déroule lui-même en 3 temps :

- Tour de table et présentation des différents acteurs présents.
- Débat construit et argumenté (sans note si possible, en tout cas ne pas lire) autour du projet de PDU proposé par le maire d'Embouteillade.
- Proposition de solutions alternatives ou modifications, susceptibles de contenter la majorité des habitants.

Possibilité : chaque élève peut faire l'objet d'une double évaluation, celle de l'enseignant et celle d'un camarade pour mobiliser les élèves ne participant pas au débat.

Séance 5 : Mise à perspective à l'échelle du territoire de la France (5^{ème} heure)

Pistes pour une évaluation sommative : transposition d'un texte au croquis ou analyse de document.